

Fiche d'inscription à la brocante de l'amicale des marins au parc du jard le Dimanche 12 Juillet 2026.

Accueil des exposants : dès 6 heures du matin accueil des exposants à l'entrée du jard, merci de ne pas se garer devant la porte, afin de laisser l'accès libre aux organisateurs.

Inscription : Merci de joindre obligatoirement la photocopie de votre carte d'identité. Joindre **obligatoirement** avec ce bulletin votre paiement (espèces, chèques). Toute inscription reçue sans le paiement ne sera pas prise en compte

Attention : Les exposants doivent être présents sur la foire de l'ouverture à la fermeture, il est interdit de remballer avant 18 heures comme il est stipulé sur le règlement. La vente de boisson est interdite sur les stands, ainsi que tous produits alimentaires fait maison sauf si vous êtes un professionnel en produits du terroir. L'amicale des marins ne fournit pas l'électricité à vous de prévoir un groupe.

Clôture des inscriptions au jeudi 9 juillet

Vous devez impérativement me retourner le bon d'inscription avec la feuille de la sous-préfecture correctement et lisiblement remplie Merci.

Les professionnelles doivent me noter sur le bon d'inscription leur n° de RC ou Siret, mais également leur n° de carte d'identité. Merci

Monsieur ou Madame.....domicilié(e).....

.....Mail.....@.....

Carte d'identité N°.....délivrée le.....à.....

.....Numéro de RC pour les professionnels

Délivré le.....à

Réserve un emplacement de.....mètres à 2 euros le mètre ci-joint (5 mètres minimum)

chèque de.....€ à l'ordre de L'AMMAC Saint-Dizier.

J'expose quel produit..... (merci de renseigné).

A retourné à par courrier à : monsieur Thiriot jean-marc immeuble Achille n°2 3 pl Romain-Rolland 52.100 Saint-Dizier.

